

Réf: Dossier N° 018949

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELECTIC »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN LON LOIN DE
L'EGLISE REVEIL,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELECTIC »

Objet : TELECOMMUNICATION
ELECTRICITE
INFORMATIQUE
DIVER

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET
IMMEUBLES L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUTS
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN
GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUTS FONDS
DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET
IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de
Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées
de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées
par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN LON LOIN
DE L'EGLISE
REVEIL.

Dirigeant(s) : M OSSENI DJELLILI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02392 du 27/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14770/GTCA/RC/2021 du 27/07/2021

